



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

musique

Question écrite n° 38567

Texte de la question

M. Jean-Paul Bacquet souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur les problèmes rencontrés par les batteries fanfares ou les harmonies municipales. Depuis une vingtaine d'années, en effet, on constate avec regret la disparition progressive de ces batteries fanfares ou harmonies municipales dans les communes rurales ou semi-rurales. Outre la multiplicité des loisirs et le manque de disponibilité d'une partie de la population qui peuvent expliquer ce fait, les maires ou présidents de syndicats intercommunaux ont pleinement conscience que le coût prohibitif des instruments de musique est un frein au développement de ces organisations musicales. La Confédération musicale de France sollicite d'ailleurs les parlementaires pour qu'une solution soit apportée à ce problème. Ne serait-il pas possible que les collectivités locales puissent bénéficier, lors de l'achat d'instruments de musique, de conditions préférentielles ou d'aides incitatives de la part du ministère de la culture ? Il lui demande de lui préciser les mesures qu'elle envisage de prendre dans ce domaine.

Texte de la réponse

La ministre de la culture et de la communication est consciente des difficultés que rencontrent certaines sociétés musicales pour assurer le bon développement de leur activité. Elle est également convaincue de l'importance du rôle qu'elles ont à jouer pour accompagner le développement de pratiques artistiques en amateur. C'est dans cet esprit que le ministère de la culture et de la communication a entrepris de renouveler et de renforcer les collaborations entre les principales fédérations musicales regroupant les harmonies municipales et les batteries fanfares et le ministère. Des conventions pluriannuelles sont en cours d'élaboration afin de mieux organiser les modalités de ce partenariat et d'accompagner le développement des initiatives locales en liaison avec les collectivités territoriales. La question de l'accessibilité des instruments sera abordée dans le cadre de ces négociations.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Bacquet](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38567

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 décembre 1999, page 7062

Réponse publiée le : 27 mars 2000, page 1986